

CONSEIL DE TOURS / COLLEGE SALARIÉS

	Industrie			Commerce			Agriculture			Activités diverses			Encadrement			TOTAL		
Inscrits	40.550			44.479			5.208			54.666			15.031			159.934		
Votants	18.714			13.309			1.755			14.898			6.346			55.022		
Exprimés	17.956			12.633			1.661			14.239			6.199			52.688		
	voix	%	sièges	voix	%	sièges	voix	%	sièges	voix	%	sièges	voix	%	sièges	voix	%	sièges
CFDT	3.080	17,15	2	2.493	19,73	3	356	21,43	1	2.980	20,92	2	1.647	26,57	3	10.556	20,03	11
CGT	6.983	38,89	6	4.016	31,79	5	370	22,28	1	4.193	29,45	3	1.309	21,12	2	16.871	32,02	17
UNSA	865	4,81	0	841	6,66	1	188	11,38	1	1.060	7,44	0	704	11,36	1	3.658	6,94	3
CFE-CGC	850	4,72	0	621	4,92	0	86	5,18	0	514	3,61	0	1.258	20,94	2	3.369	6,39	2
G 10 solidaires	762	4,24	0	693	5,49	0	160	9,63	0	934	6,56	0				2.549	4,84	0
FO	4.300	23,94	3	2.888	22,86	4	323	19,45	1	3.074	21,59	2	671	10,82	1	11.256	21,36	11
CFTC	1.116	6,22	1	1.081	8,56	1	178	10,71	0	1.484	10,42	1	570	9,20	1	4.429	8,41	4

Au plan national

PARIS, 12 décembre résultats donnés par le ministère pour le collège salarié aux élections prud'homales, après dépouillement de la totalité des bulletins de vote en Métropole, les résultats des DOM-TOM devant être connus plus tard dans la journée de jeudi:

Taux d'abstention: 67,3% contre 65,6% en 1997

Collège salarié	2002
C.G.T.	32,1
C.F.D.T.	25,2
F.O.	18,3
C.F.T.C.	9,7
C.F.E. C.G.C.	7
UNSA	5
G10	1,5

La CGT est confirmée par les salariés de notre département première organisation syndicale. Elle progresse de 1382 voix par rapport à 1997, et perd 0,8%. Elle obtient dix sept sièges sur quarante huit, soit plus deux. Nous remercions les salariés de la confiance qu'ils nous renouvellent ; nous remercions l'ensemble des syndiqués et des militants des organisations de la CGT qui ont contribué à ce résultat.

C'est la seule élection générale qui fournit un aperçu sur les forces syndicales en présence, depuis la suppression des élections des Administrateurs à la sécurité sociale en 1983.

Les élections prud'homales n'indiquent pas précisément les représentativités syndicales, mais elles expriment quand même une tendance lourde, les fonctionnaires ne votant pas pour ces élections.

Le paysage syndical se trouve profondément modifié en terme de représentativité.

La CGT est confortée dans sa démarche. Elle continuera à rassembler les salariés, les privés d'emploi, et les organisations syndicales pour faire évoluer la situation sociale, les règles de la négociation collective et instaurer une véritable démocratie sociale en Indre-et-Loire.

Il n'existe aucun avenir pour un syndicalisme dont l'objectif est « de tirer sur son voisin » pour se faire une autorité. Le syndicalisme doit se rassembler, dépasser ses différences et travailler ensemble, au service des salariés.

Notre premier rendez vous est sur le dossier de la retraite, nous sommes rentrés dans une phase décisive et il n'est pas besoin d'être devin pour pronostiquer une sérieuse confrontation. Notre fermeté sur ce dossier sera sans faille.

Ensemble nous préserverons notre système par répartition, la retraite à 60 ans avec 75% du salaire. La CGT propose à toutes les organisations syndicales d'agir ensemble début janvier 2003.

Salaires, emploi, service public restent nos objectifs prioritaires. La CGT propose sans attendre d'ouvrir des négociations pour la mise en place d'un nouveau statut du travail salarié, débouchant sur une sécurité sociale professionnelle.

La CGT poursuivra son travail au sein de l'Institution Prud'homale, avec la nouvelle équipe élue. Elle entend occuper les responsabilités qui lui reviennent, en coopération avec les autres centrales syndicales, conformément à l'expression du suffrage universel.

Nous ne pouvons pas rester indifférents au problème de la participation. Aucun parallèle ne peut-être fait avec les résultats politiques du premier semestre de cette année qui ont provoqué un véritable séisme dans le pays.

Le mouvement syndical ne porte aucune responsabilité sur cette situation.

L'abstention était déjà très importante en 1997.

Plusieurs phénomènes peuvent expliquer cette faible participation :

- ❑ ***La méconnaissance du rôle important de l'institution prud'homale,***
- ❑ ***La peur d'engager les procédures face à l'avenir,***
- ❑ ***L'affaiblissement du syndicalisme en France et sur notre département (10% d'adhérents toutes centrales confondues),***
- ❑ ***Les nombreuses irrégularités qui ont entaché ce scrutin soit au niveau du Centre de traitement informatique, ou des employeurs. Inscriptions non enregistrées, double voir triple inscriptions, nombreuses entreprises n'ayant pas inscrit leurs salariés ou inscrit dans des communes fort éloignées de leur lieu de travail,***
- ❑ ***Plus de 1500 ordonnances de rectifications d'erreurs ont été rendues par le juge d'instance de Tours.***

Les élections prud'homales doivent bénéficier d'un même traitement que celui réservé aux échéances politiques.

Ces échéances électorales portent des enjeux qui concernent les salariés et l'ensemble de la population. Elles doivent être mieux considérées des Pouvoirs Publics.

La CGT fort de son résultat, continuera d'œuvrer à faire vivre un syndicalisme démocratique, ouvert, utile et efficace en Indre et Loire.